

Le 21/08/23 = T. delev N.A.A + Affichage mairie / site
+ T. Pruf + D.N.C

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE
DE SANVENSÀ

**TRANSFERT D'UN PERMIS DE
CONSTRUIRE**
en cours de validité
PRONONCE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE INITIALE		Référence dossier :
Déposée le 21/07/2023		PC 012 259 22 K 1004 T 01
Par :	SASU TECHNIQUE SOLAIRE INVEST 69 représentée par Monsieur DE MOUSSAC Thomas	Destination : entrepôt
Demeurant à :	26 rue Annet Segeron 86580 BIARD	
Sur un terrain sis :	ZI LACALM 12200 SANVENSÀ	

Le Maire :

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L.421-1 à L.421-9 et R.423-1 à R.423-2,
VU la Carte Communale approuvée par délibération du conseil municipal en date du 03/05/2012 et par arrêté préfectoral en date du 15/06/2012,
VU les zones U et UX de la Carte Communale,
VU le permis de construire n° PC 012 259 22 K 1004 délivré en date du 16/08/2022,
VU la demande de transfert présentée le 21/07/2023 par la SASU TECHNIQUE SOLAIRE INVEST 69 représentée par Monsieur DE MOUSSAC Thomas,
VU l'accord du titulaire du permis de construire en date du 17/07/2023,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le permis de construire susvisé est transféré au profit de la SASU TECHNIQUE SOLAIRE INVEST 69 représentée par Monsieur DE MOUSSAC Thomas.

ARTICLE 2 : Les prescriptions contenues dans le permis de construire d'origine sont maintenues et devront être respectées.

SANVENSÀ, le 21/08/2023

Le Maire

Suzette CLAPIER

Notifié au pétitionnaire le :
Transmis à la Préfecture le :
Affiché en Mairie le :

21/08/2023

